

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 32/33

26^e année • mercredi 9 août 2023

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



HALTE À LA BAISSSE DU POUVOIR D'ACHAT!

THIERRY PORCHET

De plus en plus de salariés et de retraités peinent à nouer les deux bouts. Outre la baisse des salaires réels et la non-indexation des rentes, l'augmentation des primes maladie et celle des loyers affectent le pouvoir d'achat du plus grand nombre. Face à cette situation, l'Union syndicale suisse appelle à manifester le 16 septembre à Berne. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Faire barrage à la pauvreté

Sylviane Herranz

Caritas a lancé un pavé dans la mare au mois de juillet. L'organisation d'entraide, qui s'engage en Suisse contre la pauvreté et dans les domaines de l'asile et de l'intégration, a publié une prise de position et un état des lieux des nombreuses lacunes du système de sécurité sociale helvétique. Une personne au chômage, par exemple, ne peut pas toujours vivre avec une indemnité représentant le 80% de son dernier salaire. Travail dans une branche à bas revenu, temps partiels, emplois atypiques, comme les jobs sur appel, sont autant de circonstances projetant une travailleuse ou un travailleur dans la précarité totale en cas de perte

d'emploi. Des circonstances qui pèsent aussi par la suite sur la prévoyance vieillesse et sur les rentes. De leur côté, les personnes bénéficiant de rentes AVS ou de l'assurance invalidité n'ont pas suffisamment pour couvrir leurs besoins vitaux, même si les prestations complémentaires comblent quelque peu cette défaillance. Quant à l'aide sociale, elle ne permet pas non plus d'assurer une vie décente sur le long terme. De plus, certaines personnes renoncent à y recourir, par honte ou par peur de perdre son droit de séjour. Autant d'éléments exposant de nombreux bénéficiaires ou bénéficiaires potentiels à des inégalités de traitement et à l'injustice.

Face à cette situation, Caritas propose un grand coup de sac. Et un «changement fondamental de système». L'association préconise qu'au lieu «de maintenir en parallèle plusieurs systèmes sociaux mal coordonnés, il serait bien plus efficace d'introduire un système qui garantisse une existence digne pour toutes et tous, indépendamment des problèmes rencontrés».

Caritas s'inquiète de ces lacunes dans notre sécurité sociale qui plongent de nombreuses personnes dans la pauvreté. Le tout dans un contexte où la hausse du coût de la vie va accélérer encore davantage la paupérisation de la société. En mai dernier, l'ONG alertait déjà sur l'augmentation du phénomène en Suisse, qui a atteint l'an passé un niveau record avec

745 000 personnes touchées par la pauvreté, dont 134 000 enfants. Sur cette population, 157 000 sont des working poors, des travailleuses ou des travailleurs exerçant une activité professionnelle. Si l'on compte les membres de leur famille, 40% des personnes affectées par la pauvreté vivent dans un ménage où le revenu du travail est insuffisant. Caritas donne encore le chiffre de 20% de la population vivant en Suisse qui ne peut pas faire face à une facture inattendue, de l'ordre de 2500 francs, pour des soins dentaires ou autres nécessités.

Outre un changement radical de notre système de sécurité sociale, des logements à prix abordables et des structures de garde à prix raisonnable, Caritas appelle aussi à ce que les salaires soient suffisants pour vivre. L'organisation rejoint en cela les revendications des syndicats qui s'exprimeront à Berne le 16 septembre prochain, lors de la grande manifestation nationale pour le pouvoir d'achat, pour des hausses des salaires et des rentes, pour la limitation des primes maladie et des loyers. Cette manifestation sera le premier acte d'une lutte qui se poursuivra, notamment dans les entreprises et les branches lors des négociations salariales. Un combat indispensable pour faire barrage à l'augmentation massive de la pauvreté dans notre pays! ■

PROFIL



Lynda Gassouma, la danse et l'art comme thérapies.

PAGE 2

LUTTE

Une victoire pour la liberté d'expression.

PAGE 5

BANDE DESSINÉE

Le combat des LIP sur le papier.

PAGE 6

NESTLÉ

Syndicaliste d'Unia élue au comité européen.

PAGE 9

«J'APPRENDS TOUS LES JOURS SUR L'HUMAIN»

Fondatrice d'OSE Thérapies, une association proposant différentes activités aux personnes atteintes d'un cancer, Lynda Gassouma s'investit sans compter dans son travail

Sonya Mermoud

Fondée il y a deux ans et demi à Lausanne, l'association OSE Thérapies incarne le pari fou relevé par Lynda Gassouma. L'idée a germé alors qu'elle travaillait comme droguiste dans une clinique privée de la capitale vaudoise. «Une infirmière a appris que je donnais des cours de danse orientale et m'a proposé d'initier des patientes atteintes du cancer du sein dans le cadre d'octobre rose, le mois consacré à cette maladie», raconte cette femme de 39 ans, née d'une famille suisse-tunisienne. Couronnée de succès, la démarche est pérennisée. «J'ai adoré. Ce fut un moment magique qui apporta tellement de bien-être physique et émotionnel aux femmes présentes que la clinique décida de mettre en place un cours mensuel», poursuit l'ancienne préparatrice en pharmacie, qui a aussi œuvré huit ans au CHUV. Mais le nombre de séances auxquelles ont alors droit les participantes est limité. Un non-sens pour Lynda Gassouma. Convaincue par l'expérience, la trentenaire décide de la poursuivre. Et dessine les contours d'OSE Thérapies. Depuis, l'association offre aux personnes souffrant d'un cancer différentes activités physiques et artistiques, ainsi que des accompagnements thérapeutiques, a parcouru un sacré bout de chemin.

LA SANTÉ ET L'AMOUR

Danse orientale, yoga, pilates, peinture, papier mâché, tricot et pleine conscience... l'ONG, essentiellement financée par des dons, propose également des ateliers de réflexologie, de sophrologie, d'hypnose ou encore de reiki. But poursuivi: permettre aux participants de lutter contre l'isolement, de se réapproprier leur corps, de retrouver un équilibre dans leur existence et de réintégrer une vie sociale et professionnelle. L'association s'adresse aussi bien aux malades durant leur traitement qu'à ceux en rémission, ainsi qu'à leurs proches, bénéficiant d'un espace de paroles. Et s'appuie sur les compétences d'une équipe d'une quinzaine d'enseignants rémunérés à l'heure.

Les intéressés versent ce qu'ils veulent pour les cours - principe du chapeau - l'idée étant de les rendre accessibles à tous. «Je suis partie de rien. OSE Thérapies a évolué bien plus vite que prévu», remarque Lynda Gassouma, soulignant la richesse de son travail. «J'apprends tous les jours. Sur moi. Sur l'humain. Sur l'accompagnement à la maladie. Sur la gestion des émotions.» De quoi convaincre cette mère célibataire du bien-fondé de la voie choisie, quand bien même elle gagne difficilement sa vie et que les questions financières s'invitent plus souvent qu'à leur tour dans le projet. «OSE Thérapies rappelle toutefois constamment les priorités de l'existence. La santé est notre bien le plus précieux avec l'amour, pour en prendre soin.»

MENTAL AU PLUS BAS

La danse, Lynda Gassouma l'associe à «un sourire, un plaisir». Et espère à travers ce médium aider les femmes à améliorer leur confiance en elle et à se reconnecter à leur image, à leur féminité, à leur sensualité. «Je leur propose un voyage dans le monde oriental, une parenthèse dans le quotidien. Nous sommes dans le plaisir et non la performance face à un miroir qui, des fois, est devenu un ennemi», ajoute la passionnée, qui s'investit sans compter dans la gestion du centre espérant aussi convaincre davantage d'hommes de le fréquenter. «Peu admettent leur vulnérabilité, leur fragilité, alors qu'ils s'isolent tout autant que les femmes. Demander de l'aide ne se révèle pourtant pas une forme de faiblesse.» Une réalité expérimentée. D'un optimisme nuancé par une bonne dose de réalisme, chaleureuse et ouverte, Lynda Gassouma n'a pas toujours affiché cette personnalité solaire et assurée. Jeune, elle est plutôt introvertie et doit se battre contre ses peurs, vaincre son agoraphobie et sa claustrophobie. «J'avais d'abord mis au point des techniques d'évitement, mais c'était devenu incontrôlable», se souvient Lynda Gassouma, qui parviendra à sortir du tunnel au terme de huit années de thérapie. «Mon mental était alors au plus bas. Mais j'ai réussi à me réconcilier

avec la vie et la mort, très liées. Notions qui, au centre, résonnent de manière phénoménale. Je suis passée d'un sentiment de terreur à la perspective d'aller à un enterrement à la possibilité d'accompagner aujourd'hui des personnes en fin de vie.»

OSER, SON MAÎTRE-MOT

Bien que très sociable, l'indépendante mise sur la solitude pour se ressourcer. «OSE Thérapies prend énormément de place. J'ai la chance d'être mon propre boss, mais en même temps, il n'y a plus de limite entre vie privée et vie professionnelle. J'ai besoin de me retrouver seule pour me revitaliser», précise celle qui apprécie buller chez elle ou s'adonner à la lecture, l'écriture

de ses mémoires, le visionnage de films et de séries pour «s'anesthésier le cerveau»... Au petit jeu spontané des «j'aime, je n'aime pas», Lynda Gassouma cite en vrac, dans la première catégorie, «le bruit du vent dans les arbres, les glaces - elle assume, rieuse, sa gourmandise - les chats». Et, dans la seconde, «le rideau de la douche mouillé qui colle à la peau, la fondue ou encore de devoir parfois faire semblant». Etrangère à une certaine définition stéréotypée du bonheur - entre famille modèle et vacances à la mer - l'entrepreneuse affirme avoir cessé de rêver. «Si je suis heureuse? Je ne sais pas», répond-elle, avant d'éclater de rire, laissant la question en suspens. Et alors que son maître-mot,

«oser», tatoué de manière symbolique à l'intérieur de son poignet, l'a plusieurs fois sauvée. «Quoi qu'il arrive, il faut oser. Même si on essuie un refus, même en cas d'échec. Il faut avancer pas à pas, rester concentré sur le présent et fidèle à ses convictions, ses valeurs, sans céder aux injonctions de l'extérieur.» Une ligne qui aura présidé à l'ouverture de son centre, havre bienveillant dans les affres et les tourments de la maladie. Une démarche admirable, résultant de la générosité de cœur de son instigatrice. ■

ose-therapies.ch/a-propos



Lynda Gassouma donne des cours de danse orientale aux femmes frappées par le cancer, désireuse de les aider à se reconnecter à leur image, leur féminité, leur sensualité.

L'ÉGLISE SE DOIT DE TROUVER DE NOUVELLES MANIÈRES DE RECRUTER LES JEUNES GÉNÉRATIONS, SI ELLE VEUT RÉUSSIR À RENOUVELER SES RANGS !



LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier

Ambroise Héritier 2023

LA HAUSSE DES PRIMES MALADIE ET DES LOYERS, ENNEMIE NUMÉRO UN DU POUVOIR D'ACHAT

Les syndicats appellent à une manifestation nationale le 16 septembre à Berne en faveur du pouvoir d'achat, réclamant une augmentation des salaires et des retraites

Sonya Mermoud

«**D'**ici à 2024, la hausse du coût de la vie sera brutale comme rarement auparavant. Après les hausses de loyer et le coup de massue des primes maladie en automne, l'augmentation de la TVA suivra début de l'an prochain.» L'Union syndicale suisse (USS) s'inquiète du pouvoir d'achat des travailleurs et des retraités et a lancé une vaste campagne en faveur d'une augmentation des salaires et des rentes. Pour soutenir les prochaines négociations salariales «qui seront cruciales», les syndicats appellent à une manifestation nationale le 16 septembre à Berne. L'organisation faitière précise les postes qui pèseront particulièrement dans les budgets suisses et les raisons pour lesquelles une majoration des rémunérations s'avère indispensable.

MENACE SÉRIEUSE

«En 2024, les primes maladie devraient augmenter pour la deuxième fois consécutive de 6,5%. La situation s'aggrave donc de façon dramatique: pour un nombre croissant de personnes en Suisse, l'assurance maladie devient une menace sérieuse et les soins de santé un produit de luxe sur lequel il faut économiser», alerte Elisabeth Gisler, collaboratrice scientifique à l'USS. La spécialiste souligne que, depuis des années déjà, les primes maladie connaissent des hausses bien plus importantes que les salaires. «Un couple dans la moyenne avec deux enfants doit payer cette année plus de 1000 francs par mois pour la caisse maladie, même en choisissant un modèle HMO et une franchise normale.» Dans ce contexte, une nouvelle majoration des coûts de 6,5% entraîne pour ce ménage et ce malgré un salaire qui aurait progressé de 3% entre 2020 et 2024, une importante perte de prospérité. L'exemple met en situation une famille disposant d'un revenu annuel d'un peu plus de 120 000 francs et ayant bénéficié d'une augmentation de rémunération d'environ 4200 francs pour la période donnée. «Près d'un tiers de l'augmentation de salaire n'est jamais parvenue dans le porte-monnaie de la famille, mais a été immédiatement engloutie par l'assurance maladie.»

BIENTÔT QUE POUR LES RICHES ?

Si, lors de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'assurance maladie (LAMal) en 1996, la Confédération et les cantons se sont engagés à alléger les charges des cotisants pour que les primes ne dépassent pas plus de 8% de leur revenu imposable, ils n'ont pas tenu promesse. «Une famille avec un revenu brut de 80 000 francs doit aujourd'hui consacrer en moyenne près de 13% de cette somme, soit plus de 10 100 francs

par an, aux seules primes d'assurance maladie», chiffre Elisabeth Gisler, dénonçant encore au passage la participation conséquente des assurés aux frais qualifiée «de l'une des plus élevées en comparaison internationale, malgré des primes déjà exorbitantes». «Pas étonnant que de plus en plus de personnes disent renoncer à des traitements importants pour des raisons financières. Les soins de santé en Suisse deviennent ainsi, lentement mais sûrement, un bien de luxe que bientôt seuls les plus riches pourront s'offrir.» La situation des assurés varie aussi largement en fonction des cantons et ce en dépit des subventions. «Ainsi, dans le canton de Zoug, pour les revenus compris entre 60 000 francs et 100 000 francs, la charge de la prime maladie après réduction est d'environ 5% du revenu brut. Dans le canton de Neuchâtel, elle se situe entre 15% et 20%.» Concrètement, illustre encore la collaboratrice scientifique, une famille de quatre personnes avec un revenu brut de 80 000 francs paie chaque année un peu plus de 4100 francs pour les primes standard à Zoug et plus de 10 000 francs à Neuchâtel, pour les mêmes prestations. Pire encore en matière d'arbitraire: si la famille en question habite à Olten, elle consacre plus de 14% de son revenu brut, soit 11 455 francs à la caisse maladie, si elle réside à quelques kilomètres plus à l'est, à Aarau, elle ne versera «que» 8813 francs, soit 11% de son revenu brut avec une charge fiscale presque égale.

INDIFFÉRENCE DES CANTONS

Elisabeth Gisler dénonce aussi le fait que les cantons ne prennent pas leurs responsabilités alors qu'il est de leur ressort de décider qui peut bénéficier d'une réduction de prime et à quelle hauteur. «Les cantons ont donc le pouvoir de soulager les gens, mais ils n'en font rien.» La collaboratrice cite en exemple Lucerne qui, à la suite d'un arrêt du Tribunal fédéral, a été condamné à revoir à la hausse le seuil de revenu donnant droit à une subvention. «Depuis 1997, les primes ont augmenté de plus de 140%, alors que les réductions de prime, elles, n'ont progressé que de 40%. Le reste ce sont les assurés qui l'assument. En conclusion, l'USS rappelle la solution envisagée par le Parti socialiste et les organisations de travailleurs: une initiative stipulant que les primes d'assurance maladie ne dépassent pas 10% du budget d'un ménage. «Elle allège ainsi non seulement la charge des bas et moyens revenus, mais supprime également les différences absurdes entre les cantons.» ■



Les familles sont durement frappées par la hausse des primes maladie qui s'ajoute à celle des loyers et à la diminution du pouvoir d'achat due à la baisse des salaires réels. L'USS exige un plafonnement des primes et des coûts du logement.

CONTRER L'AUGMENTATION DES LOYERS

«En raison de la hausse du taux d'intérêt de référence, la moitié des locataires doit s'attendre à une augmentation salée de leur loyer en octobre 2023.» Pour l'Union syndicale suisse (USS), c'est un «coup de massue» qui va encore dégrader le pouvoir d'achat des locataires. Selon ses estimations, les loyers pourraient augmenter jusqu'à 8% en moyenne d'ici à la fin de 2024. Le taux d'intérêt hypothécaire de référence a été relevé au 1^{er} juin 2023 de 1,25% à 1,50%, ce qui signifie selon l'Ordonnance sur le droit du bail (OBLF) une augmentation potentielle de 3% au 1^{er} octobre 2023 pour la moitié des locataires. Car, selon la Banque Cantonale de Zurich, 49% d'entre eux ont soit déménagé récemment soit revendiqué des baisses de loyer ces 14 dernières années (période durant laquelle le taux n'a pas été relevé). «Bien que quelques grandes régies immobilières aient dans un premier temps signalé qu'elles attendraient encore avant d'augmenter les loyers, les premières données empiriques existantes montrent que des lettres recommandées sont envoyées un peu partout en Suisse (certes, beaucoup concernant des hausses de loyer pour novembre ou décembre)», indique l'USS dans son analyse. De surcroît, en vertu de l'OBLF, une partie du renchérissement et des hausses des coûts peut également être répercutée de manière forfaitaire sur les loyers. Plus largement, la faitière syndicale s'inquiète que certains bailleurs en profitent pour augmenter illicitement leurs loyers. De surcroît, plusieurs banques prévoient déjà une nouvelle hausse du taux d'intérêt de référence de 0,25% en décembre. «Ainsi, les loyers pourraient augmenter d'à nouveau 3% au 1^{er} avril 2024. S'ajoutent à cela les 40% du renchérissement cumulé ainsi que l'augmentation générale des coûts de 0,5% pour un semestre, ce qui devrait porter la hausse totale à environ 4%...» Par ailleurs, deux initiatives parlementaires affaiblissant les droits des locataires – «empêcher les sous-locations abusives» et «résiliation du bail en cas de besoin du bailleur» – au programme des débats parlementaires de cet automne, ont été acceptées en juin par la Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats. L'USS demande, au contraire, un renforcement contre les résiliations de bail. Mais aussi un examen périodique du rendement locatif admissible. Le contrôle des loyers et des rendements doit être repris en main par l'Etat. De surcroît, des prescriptions légales claires sont nécessaires pour éviter que les rénovations énergétiques ne soient répercutées sur les loyers. La faitière syndicale revendique aussi le développement d'instruments d'encouragement à la construction de logements d'utilité publique et l'introduction d'un droit de préemption pour la Confédération, les cantons et les communes. ■ AA

DAVANTAGE DE SALAIRE ET DE RENTE POUR LES FEMMES !

Le 16 septembre, l'USS appelle les femmes, particulièrement frappées par la précarité, à manifester massivement. S'il faut encore le rappeler, elles travaillent plus à temps partiel, prennent en charge la majeure partie du travail domestique, de soins et d'assistance – des enfants, des personnes âgées ou malades –, et sont majoritaires dans les secteurs d'activités les plus faiblement rémunérés. Conséquence, elles touchent de maigres revenus et, au moment de la retraite, ont un tiers de rente en moins en moyenne que les hommes. Or, «au lieu d'éliminer enfin le déficit de rentes des femmes, le gouvernement et le Parlement prévoient déjà de nouvelles détériorations inutiles et des coupes dans les rentes de veuves», s'insurge l'USS, qui appelle à une amélioration des salaires et des rentes, à un accueil abordable des enfants et à une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale pour avancer vers l'égalité. ■ AA

Après une vie de labeur, le droit à une rente digne

La manifestation nationale servira aussi à la promotion d'une 13^e rente AVS et à la lutte contre la retraite à 67 ans que les Jeunes libéraux-radicaux veulent imposer

Sonya Mermoud

«**A** cause de l'inflation et de la hausse des loyers et des primes maladie, les retraités perdront, d'ici à fin 2024, l'équivalent d'une rente mensuelle entière.» Face à ce constat, l'Union syndicale suisse (USS) met les bouchées doubles pour défendre son initiative populaire en faveur d'une 13^e rente AVS sur laquelle nous voterons au printemps prochain. Selon un récent sondage,

68% de la population la soutiennent. «Aujourd'hui, l'AVS ne suffit clairement pas, la rente mensuelle moyenne se montant à tout juste 1800 francs», souligne l'USS dans un récent communiqué. Un problème accentué par l'augmentation du coût de la vie. Dans ce contexte, les syndicats veulent le renforcement de cette assurance à laquelle tout le monde participe et profite de ses améliorations, en particulier les femmes. L'organisation faitière note que l'AVS se porte bien, se basant sur

les récentes perspectives financières de la Confédération. «Ces prochaines années, celle-ci réalisera un excédent annuel d'environ 3 milliards de francs. Contrairement aux scénarios catastrophes diffusés année après année, la fortune de l'AVS augmentera à 67 milliards de francs d'ici à la fin de la décennie. C'est environ 20 milliards de francs de plus qu'aujourd'hui.» L'USS rappelle que la rente AVS doit, après une longue existence de travail, permettre de vivre décemment, comme mentionné dans

la Constitution fédérale. «Pourtant, ce printemps, le Parlement n'a même pas voulu d'une pleine compensation du renchérissement dans l'AVS... Par rapport au salaire moyen, les retraités ont aujourd'hui 500 francs de moins dans leur porte-monnaie qu'en 1975.» Les syndicats argumentent encore en soulignant que les rentes du 2^e pilier ont fortement baissé ces dernières années, bien que les cotisations aient augmenté. Et qu'aucune compensation du coût de la vie n'est prévue.

La manifestation servira encore à lutter contre la volonté des Jeunes libéraux-radicaux de relever l'âge de la retraite à 67 ans comme ils le réclament dans leur initiative. «Un non-sens absolu compte tenu de la réalité du marché du travail», commente l'USS, soucieuse de cette «nouvelle attaque contre les salariés ordinaires». ■

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ SYNDICALE EN SUISSE ROMANDE ET AILLEURS ?

ABONNEZ-VOUS À L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

et offrez-vous un regard sur les enjeux sociaux, ici et dans le monde.



UN MOIS D'ESSAI GRATUIT ?

- Je souhaite recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois.
- Je souscris un abonnement standard à 60 fr. par an.
- Je souscris un abonnement de soutien à 100 fr. par an.

Nom, prénom, adresse

À retourner à *L'Événement syndical* · pl. de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
ou à forum@evenement.ch · evenement.ch/abonnement · tél. 021 321 14 60

AVIS À NOS LECTRICES ET LECTEURS !

Conformément à notre plan de parution, *L'Événement syndical* paraît une semaine sur deux durant la période estivale. Nous vous donnons rendez-vous le 23 août. ■ La rédaction

Besoin de faire le point et de définir vos objectifs ?



Le bilan de compétences peut vous aider!

L'approche tient compte des expériences que vous avez acquises dans tous les domaines (travail, formation, famille, engagement bénévole). Chacun d'entre nous a besoin, à un moment donné, de faire le point sur son propre parcours et ses souhaits pour l'avenir. Le bilan de compétences est une démarche qui va vous permettre de savoir où vous en êtes professionnellement et personnellement.

Il est un révélateur des potentiels. Il s'applique à toutes et à tous, quel que soit l'âge, le statut ou le niveau d'études.

Des séances d'information sont proposées avant les cours (participation indispensable).

- **Mercredi, 30 août 2023 à 18h à Neuchâtel**
Secrétariat Unia, av. de la Gare 3, 2000 Neuchâtel
- **Judi, 28 septembre 2023 à 19h à Monthey**
Secrétariat Unia, av. de la Gare 15, 1870 Monthey

Informations et inscription:

Neuchâtel: neuchatel@unia.ch, T 0848 20 30 90

Monthey: niluefer.demir@unia.ch, T 076 321 06 10

Attention: nombre de places limité

UNIA

Manifestation pour le pouvoir d'achat

16 septembre 2023, Berne

Tout coûte plus cher

MAIS LES SALAIRES ET LES RENTES N'AUGMENTENT PAS.

UNE GRANDE ALLIANCE POUR LE POUVOIR D'ACHAT APPELLE À MANIFESTER À BERNE.

DATE : 16.09.2023

LOYERS	+ 8 %
ASSURANCE-MALADIE	+ 13 %
CHAUFFAGE	+ 55 %
TRANSPORTS PUBLICS	+ 4 %
ALIMENTATION	+ 6 %
ÉLECTRICITÉ	+ 46 %

TVA (2024) + 0.4%

HAUSSE TOTALE **3000.-**

AUGMENTATIONS SUR LA PÉRIODE 2020 - 2024

13h30
Schützenmatte
Berne

Augmenter les salaires et les retraites !

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR *L'Événement syndical*
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "ilots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 54 700 exemplaires



MOVENDO

L'institut de formation des syndicats

La formation continue maintenant et plus que jamais!

30-31 octobre 2023 à Chexbres, Cours F2.5.2301

Agir pour sa santé et sa sécurité au travail

Notre santé est un élément clé dans le bien-être tant professionnel que personnel et il est important d'en prendre soin. Connaître les bases légales en vigueur en ce qui concerne notre place de travail, les risques encourus, les liens entre catégories professionnelles et santé est un premier pas pour agir à bon escient.



movendo.ch

UNE VICTOIRE POUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Les militants qui avaient relayé une lettre appelant à la grève militaire ont été acquittés par le Tribunal pénal fédéral. Une bonne nouvelle, si ce n'est que de telles procédures judiciaires pèsent sur les mouvements sociaux

Aline Andrey

Ce n'est pas souvent que des militants climatiques vaudois sont complètement blanchis par la justice. De surcroît, à l'aune de la saga procédurale menée depuis trois ans. «Nous sommes très satisfaits de la décision du Tribunal pénal fédéral qui a reconnu la liberté d'expression garantie par la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et a donc appliqué le droit», explique M^e Nathanaël Pétermann, l'un des trois avocats des prévenus. «Ce qui est surprenant, c'est l'enquête tentaculaire qui a été menée par le Ministère public de la Confédération.» Pour mémoire, le 11 mai 2020, la Grève du climat Vaud appelle à faire grève militaire, «par éthique, morale, responsabilité écologique et sociale». La lettre ouverte fait peu de bruit jusqu'à ce que le conseiller national UDC Jean-Luc Addor porte le débat au niveau parlementaire, puis dénonce le cas au Ministère public de la Confédération (MPC). Le procureur (et colonel) Marco Rena mène l'enquête. Le 26 mai 2021, soit une année après la mise en ligne de la lettre ouverte, il ordonne des perquisitions chez trois militants vaudois de la Grève du climat, réveillés aux aurores par des agents des polices fédérales et cantonales. Interrogatoires, saisies

d'appareils informatiques, le choc est grand chez les activistes pacifistes. En décembre 2022, ils écoperent d'une ordonnance pénale les punissant d'une amende et de 50 jours-amende avec sursis pour provocation et incitation à la violation des devoirs militaires (selon l'article 276 du Code pénal). Les trois jeunes vaudois font recours. Le procès se tient le 5 mai dernier à Bellinzona. Leurs avocats défendent alors d'une seule voix la liberté d'expression et dénoncent les moyens disproportionnés mis en œuvre par le MPC. Le 27 juillet, les trois militants sont acquittés. Reste la possibilité pour le MPC de demander la motivation écrite du jugement jusqu'à lundi 7 août à minuit (au moment de l'impression de ce journal), avant de déposer un éventuel appel.

DES EFFETS DISSUASIFS

«Quoi qu'il arrive, ce verdict donne un signal positif. Les trois militants sont soulagés et contents. C'est un poids en moins...» explique M^e Nathanaël Pétermann, qui regrette toutefois que les indemnités demandées en vertu des désagréments liés à la procédure n'aient pas été retenues. Plus largement, ce procès, comme tant d'autres, ont des effets délétères sur les mobilisations citoyennes et donc sur la démocratie. Avant le procès à Bellinzona en mai dernier, la Grève du climat



L'ensemble des mouvements sociaux sont concernés par l'acquiescement des militants climatiques vaudois. La liberté d'expression, au cœur du procès, a été reconnue par le Tribunal pénal fédéral de Bellinzona.



C'est en mai 2020, dans la foulée des immenses manifestations de 2019 pour le climat (ici à Lausanne), qu'un appel à la grève militaire a été lancé dans le canton de Vaud, «par éthique, morale, responsabilité écologique et sociale».

et le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) soulignent: «Par les très lourdes démarches entreprises en réaction à une simple lettre ouverte, en particulier les perquisitions disproportionnées qui ont été menées, cette procédure pénale a eu un effet dissuasif à l'encontre de tous les membres de la Grève du climat pour des voies d'expression pourtant protégées en tant que droits fondamentaux.»

A la suite de l'acquiescement, le GSsA a rappelé que «ces poursuites disproportionnées s'inscrivent très clairement dans un contexte plus général de restrictions des droits politiques et notamment de la liberté d'expression en Suisse». Il met en lumière le *chilling effect* (littéralement «effet refroidissant»), «qui vise à dissuader toute action contestataire via la menace de procédures judiciaires lourdes menant souvent à des peines excessives». C'est ce que démontre également un rapport intitulé *Désobéissance civile et procès climatiques en Suisse - quels combats se jouent devant les tribunaux suisses?* écrit par des spécialistes des Universités de Berne et de Lausanne, avec le soutien du Fonds national suisse. Ceux-ci ont analysé quelque 150 procédures judiciaires contre des militants pacifiques pour le climat. Ils concluent notamment: «Le risque d'être déclaré coupable d'une infraction en cas de participation à une action de protestation pacifique contribue à alimenter un *chilling effect* et à dissuader les gens de participer activement à des mobilisations. Les mesures policières en particulier, telles que la fouille corporelle ou l'arrestation provisoire, et le recours aux ordonnances pénales affectent également les choix de mode d'action des activistes. Ces

mesures de surveillance et de répression de l'Etat limitent les droits fondamentaux tels que la liberté de réunion et d'expression de manière excessive. Cette problématique ne se limite d'ailleurs pas au mouvement climatique.

Elle concerne de manière tout à fait similaire de nombreux autres mouvements sociaux.» ■

POING LEVÉ

IL EST TEMPS, DE NOUVEAU

Par Jérôme Béguin

On fait remonter la paix du travail à la Convention signée en 1937 entre les syndicats et le patronat de la métallurgie et de l'industrie des machines. Après une vague de grèves dans l'après-guerre, ces Conventions collectives de travail (CCT) réglant les conditions de travail et d'embauche, en échange du renoncement à la grève, se sont multipliées. Le partenariat social qui en a découlé a contribué à la prospérité helvétique, même si celle-ci repose pour une bonne part sur l'exploitation d'une main-d'œuvre venue de l'étranger; et même si un tiers seulement des salariés bénéficie d'une CCT. Sommes-nous à un tournant? Héritière de cette Convention de 1937, la CCT de la branche MEM (pour machines, équipements électriques et métaux) devait être renouvelée cette année, mais les négociations n'ont jamais pu sérieusement débuter malgré quatre réunions. Swissmem posant comme préalable le passage de la semaine de travail de 40 à 42 heures. La CCT a donc été prolongée sans amélioration. «Les représentants de Swissmem ne nous écoutaient pas, ils discutaient entre eux», a confié un membre d'Unia de la délégation de négociations. Il faut dire que des dirigeants plus jeunes ont pris les manettes de la faïtière patronale. Et ils paraissent assez représentatifs de cette nouvelle génération de managers désormais aux commandes de l'économie, qui n'a connu que le néolibéralisme et semble peu portée au dialogue social.

Il y a d'autres exemples. A la veille du départ en vacances, les salariés de Genève-Cointrin ont dû se mettre en grève pour la première fois de leur histoire. Appelée par le syndicat SSP, c'est la conseillère d'Etat PLR Nathalie Fontanet qui a trouvé un accord permettant de ne pas prolonger le blocage des avions. Les dirigeants de l'aéroport se distinguant par leur nullité en matière de négociations sociales. A l'image de la direction des Transports publics genevois, dont le manque d'ouverture a poussé le personnel à cesser le travail durant deux jours à l'automne dernier. Et puis, il y a toutes ces entreprises qui refusent de reconnaître la représentation du personnel et de discuter, et que nos lecteurs connaissent bien, à l'instar de DPD ou de Smood, détenue par Migros Genève. Un autre marqueur de ce nouveau mépris social est constitué par ces sociétés qui ne compensent pas intégralement le renchérissement, alors qu'elles réalisent de confortables bénéfices grâce à l'engagement de leurs collaborateurs. Pour ne citer que quelques exemples: Syngenta; le groupe Mondelez, propriétaire de Toblerone; ou Coop, qui a distribué des bons d'achat en guise d'augmentations salariales.

Pour disposer d'un rapport de force lors des futurs renouvellements de la CCT, la conférence de la branche MEM d'Unia a décidé d'une stratégie à long terme visant à renforcer le syndicat dans les entreprises et les capacités de mobilisation. Dans les années 1990, le secteur construction avait mis une décennie à préparer les grèves qui ont débouché sur la retraite anticipée à 60 ans pour les maçons, la plus importante conquête sociale depuis un demi-siècle. Alors que le coût de la vie ne cesse d'augmenter, il semble bien qu'il va falloir de nouveau lever le poing bien haut. Prochaine étape: la manifestation pour les salaires du 16 septembre à Berne. ■

BRÈVE

INFOS PRATIQUES TOUTES ET TOUS À LA MANIFESTATION SALARIALE À BERNE

La mobilisation pour le pouvoir d'achat et l'augmentation des salaires et des rentes aura lieu le samedi 16 septembre à Berne (voir en page 3). Rendez-vous est donné à 13h30 à la Schützenmatte à quelques pas de la gare de Berne. Le cortège démarrera à 14h pour parcourir les rues de la capitale. Dès 15h environ se déroulera la manifestation sur la place Fédérale. Discours et musique sont prévus.

Renseignements et inscriptions sur les pages des régions Unia:

Bienne: bienne-soleure.unia.ch/manif-salariale

Fribourg: fribourg.unia.ch/manif-salariale

Genève: geneve.unia.ch/manif-salariale

Neuchâtel: neuchatel.unia.ch/manif-salariale

Transjurane: transjurane.unia.ch/manif-salariale

Valais: valais.unia.ch/manif-salariale

Vaud: vaud.unia.ch/manif-salariale



LES LIP DEVIENNENT PERSONNAGES DE PAPIER

Dans une bande dessinée rééditée récemment au format poche, Laurent Galandon et Damien Vidal viennent raconter l'extraordinaire combat des LIP dont on célèbre cette année les 50 ans. Une histoire de luttes syndicales et d'émancipation d'une jeune femme

Textes Nicolas Jacot

L'histoire est connue des lecteurs de *L'Événement syndical*. En avril 1973, à Besançon, le directeur général de l'entreprise LIP, une manufacture horlogère, démissionne. Après la nomination d'administrateurs provisoires, le dépôt de bilan et les suppressions d'emplois menacent les 1300 salariés du site. Avec le soutien des syndicats, les ouvriers et surtout les ouvrières, qui sont majoritaires dans la société, vont rapidement s'organiser. Pour eux, c'est «Non aux licenciements!» et «Non au démantèlement!». En fai-

sant preuve d'une solidarité exemplaire, ces travailleurs ordinaires et anonymes vont alors développer des trésors d'imagination et de courage pour résister au rouleau compresseur d'un capitalisme soutenu par le gouvernement. A force de ténacité, le conflit occupera les devants de la scène médiatique et fera de ces hommes et de ces femmes de véritables héros et héroïnes.

Mais *LIP: des héros ordinaires*, c'est également la trajectoire de Solange. Pour cette ouvrière, ce combat s'apparente à un véritable parcours initiatique. De mère de famille sous la houlette d'un mari réactionnaire et hostile aux mouvements sociaux, la jeune femme devient rapidement une actrice convaincue de la lutte. Le tout agrémenté d'une histoire d'amour avec un militant syndical...

«L'EMPREINTE EST TOUJOURS LÀ»

Au fil des pages de ce roman graphique, c'est un récit fidèle, réaliste, humaniste et éducatif qui se construit. Un récit qui saura expliquer, de manière simple et claire, les tenants et les aboutissants politiques et économiques de cette bataille. Parallèlement, il accorde une belle place à toute une galerie de personnages réels ou fictifs en développant des histoires intimes et en mettant l'accent sur les doutes, les peurs et les convictions des uns et des autres. Un dessin sobre et effi-

cace participe au didactisme de l'ouvrage. Quelques photos d'époque viennent finalement ancrer cette chronique dans la réalité.

«Tant d'années plus tard, [...] l'empreinte est toujours là», affirme Jean-Luc Mélenchon, auteur de la préface de cette bande dessinée. Le politicien français et jeune militant d'alors analyse: «Le principal résultat d'une lutte n'est pas seulement dans son débouché. Il est peut-être fait davantage de ces connivences innombrables qui conduisent tant de gens à s'identifier à d'autres jusqu'à ressentir leur combat comme une affaire personnelle et pour ainsi dire intime. [...] LIP, ce n'était pas seulement un combat ouvrier contre la brutalité patronale et les combines cupides de la multinationale suisse Ebauches SA. C'était comme une aube qui semblait se lever. [...] Pour mes jeunes camarades comme pour moi, les ouvriers en action annonçaient un modèle de société future.» Des paroles d'optimisme qui font de *LIP: des héros ordinaires* un ouvrage toujours actuel qui vient légitimer et encourager les luttes sociales et syndicales. Et Jean-Luc Mélenchon d'affirmer: «Un jour viendra, couleur d'œillet, où le travail cessera d'être une malédiction!» ■

Laurent Galandon, Damien Vidal, *LIP: des héros ordinaires*, Editions Dargaud, 2023 (format de poche).



EDITIONS DARGAUD, 2023; GALANDON, VIDAL

CRISE MIGRATOIRE SOUS LA LOUPE

Dans *A qui profite l'exil?*, la journaliste Taina Tervonen propose des reportages illustrés consacrés au business des frontières fermées. A cheval entre les continents européen et africain, elle n'hésite pas à dénoncer les profiteurs d'une politique migratoire inhumaine

Depuis plus de vingt ans, la journaliste finlandaise Taina Tervonen se penche sur la thématique de l'immigration et des rapports inégaux entre le Nord et le Sud. Élevée au Sénégal, aujourd'hui établie à Paris, celle qui se définit comme une «conteuse d'histoires vraies» propose dans *A qui profite*

l'exil?, cinq investigations illustrées par l'artiste Jeff Pourquié. Des documentaires qui allient analyse économique et récits de vie bouleversants inégaux entre le Nord et le Sud. Élevée au Sénégal, aujourd'hui établie à Paris, celle qui se définit comme une «conteuse d'histoires vraies» propose dans *A qui profite*

sur la plage. S'ensuit une enquête sur la limitation des voies d'accès par les politiques européennes et les moyens toujours plus sophistiqués de surveillance. S'attendant par là à dénoncer les industriels de la défense, ainsi que l'agence Frontex, qui font leur beurre de cette misère. Au Niger, l'auteure rend ensuite compte de la manière dont les frontières de l'Europe se sont délocalisées dans le Sahara. Avant de faire état, dans un quatrième chapitre, de la réalité de la vie des pêcheurs au Sénégal, affamés par la pêche industrielle occidentale et chinoise, et poussés à l'exil. L'ouvrage se termine à Paris, où Taina Tervonen a récolté des témoignages parmi les milliers de travailleuses et de travailleurs condamnés à l'illégalité et qui vivent dans des conditions inimaginables. Souvent obligés de travailler avec l'identité de quelqu'un d'autre. Une pratique courante qui les oblige à rémunérer le propriétaire des papiers pour qui, par ailleurs, ils cotisent. Le rôle central des syndicats, notamment dans l'accompagnement pour l'obtention d'une régularisation est également salué.

SYSTÈME HYPOCRITE

«On est dans un système hypocrite, où on tolère une période d'illégalité qui fait vivre des pans entiers de l'économie», affirme une ancienne militante CGT, Marilyn Poulain, dans la postface de l'ouvrage. Cette syndicaliste fustige aussi ces «patrons qui ont érigé l'embauche de ces salariés en système d'exploitation. Ces situations existent dans le BTP (secteur du bâtiment et des travaux publics, *ndlr*), où les chaînes de sous-traitance et le recours à l'intérim sont tels que la responsabilité du donneur d'ordres est totalement diluée. A la fin de la chaîne, on peut

avoir une entreprise qui n'emploie que des sans-papiers, parfois dans des conditions qui s'approchent de la traite des êtres humains.»

En refusant par ailleurs d'utiliser l'expression «migrant» dans ses articles, la journaliste rappelle que l'on parle ici de femmes, d'hommes, d'enfants: «C'est un mot-valise qui anonymise les personnes qu'il désigne. Ce ne sont pas les mots qui manquent pour désigner des êtres humains.» Au fil de ses récits, Taina Tervonen vient ainsi questionner cette déshumanisation des uns et la liberté de circuler des autres. Et notamment à travers la voix d'un pêcheur du Sénégal: «Est-ce normal que des bateaux européens viennent pêcher dans les eaux sénégalaises? Est-ce normal que les pêcheurs sénégalais qui n'ont plus de poissons ne puissent pas entrer en Europe?» A méditer! ■

Taina Tervonen, Jeff Pourquié, *A qui profite l'exil? Le business des frontières fermées*, Editions Delcourt & La Revue dessinée, 2023.



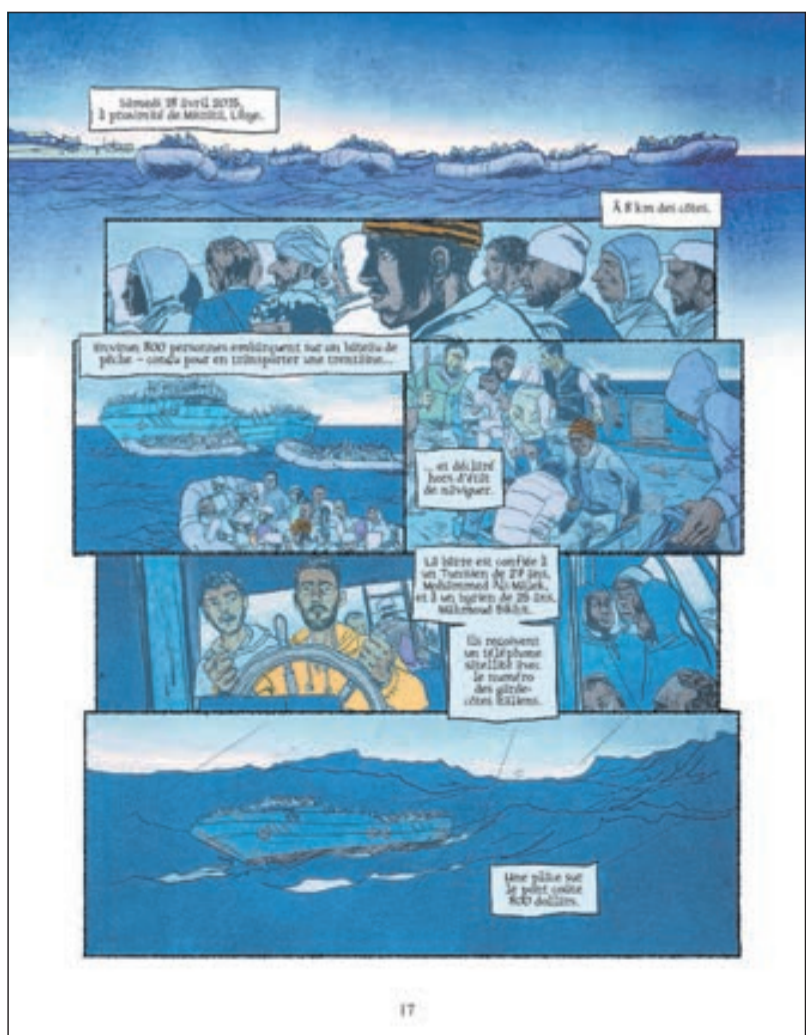
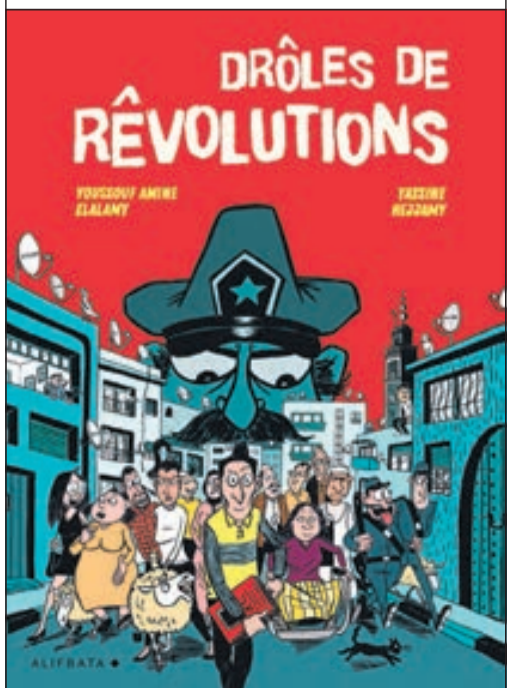
COCASSES «RÉVOLUTIONNAIRES»

Drôles de révolutions, c'est l'histoire - entre rêve et révolution - d'un artiste qui manifeste aux côtés d'un bègue qui drague une jeune libraire qui est harcelée par son patron qui a un beau-frère propriétaire d'un Chawarma qui a un employé qui a lui-même une femme qui fait des rencontres sur internet... Vous suivez? Ajoutez à cela un martyr, un flic repent, un chef de brigade, une battante en fauteuil roulant et, surtout, un dictateur haut en couleur qui dirige tout ce petit monde...

En s'inspirant de son propre roman, *Drôle de printemps*, l'écrivain marocain Youssouf Amine Elalamy vient ici dresser le portrait de protagonistes de ce que l'on a appelé le «Printemps arabe». La démarche est surprenante, car la tournure de l'album est clairement humoristique et pleine de dérision. Le trait caricatural du dessinateur Yassine Hejjamy vient également donner le ton de cette satire.

Au fil des pages, les gags sarcastiques s'enchaînent à un rythme soutenu. Et cette galerie de personnages loufoques défile d'une case à l'autre dans des saynètes très brèves à l'image d'un jeu de domino. Progressivement, c'est la vie quotidienne d'une communauté malmenée - entre frustrations et violences - qui vient se dessiner. Une société qui a choisi de descendre crier sa colère dans la rue dans l'espoir d'une «révolution». ■

Youssouf Amine Elalamy, Yassine Hejjamy, *Drôles de révolutions*, Editions Alifbata, 2023.



EDITIONS DELCOURT, 2023; TERVONEN, POURQUIÉ

LE POUVOIR D'ACHAT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DU PERSONNEL DE NESTLÉ

Secrétaire syndicale d'Unia, Nicole Vassalli a été nommée vice-coprésidente du Comité d'information et de consultation européen de Nestlé. Interview

Propos recueillis par Sonya Mermoud

C'est une première depuis la création, en 1996, du Comité d'information et de consultation européen de Nestlé (CICEN) formé par des responsables de la direction du groupe et des représentants des travailleurs. Réunis en assemblée le 21 juin à Genève, la trentaine de délégués européens syndicaux siégeant dans cette structure ont élu une femme pour occuper la vice-coprésidence. Il s'agit de Nicole Vassalli. Active depuis 2018 au CICEN en tant que déléguée de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA), la secrétaire syndicale d'Unia confie avoir été surprise par cette opportunité en raison de sa jeunesse. La polyglotte de 33 ans originaire du Tessin – elle parle italien, français, espagnol, anglais et comprend le portugais – a néanmoins volontiers accepté de relever le défi. Elle explique les buts poursuivis par le CICEN et les enjeux actuels.

QUESTIONS RÉPONSES

Quels secteurs concernent le CICEN et pour quelles raisons a-t-il été créé ?

Le Comité couvre tous les secteurs de Nestlé en Europe. En Suisse, il s'agit par exemple des marques Nespresso, Cailler, Nescafé et Hennis. Il a été créé dans le but de favoriser les échanges d'informations et le dialogue entre les représentants du management et des employés. Plus que sur des entreprises, le CICEN se concentre sur des défis de branches et des problématiques globales.

Lesquelles par exemple ?

Le CICEN est appelé à se pencher par exemple sur les questions environnementales, comme la pollution plastique ou encore la pénurie d'eau, ou sur l'augmentation des salaires dans un contexte de renchérissement général du coût de la vie. Autres sujets

potentiels: celui du coût de l'énergie majoré par la guerre en Ukraine ou la santé et la sécurité dans les entreprises. Nous abordons toutes sortes de thématiques, faisant remonter les interrogations de la base.

Quelles sont les préoccupations majeures du personnel de Nestlé ?

Aujourd'hui, ce sont les salaires et la perte générale du pouvoir d'achat. Mais aussi la pression subie par les employés. La multinationale entend constamment augmenter ses profits. Il y a moins de travailleurs sur les lignes de production afin de réduire les coûts. Et chacun doit être polyvalent, multifonctionnel, multiperformant, déplaçable d'un poste à un autre. Une situation particulièrement stressante, surtout pour les travailleurs âgés.

Aborde-t-on aussi des points positifs ?

Oui, comme l'implication de Nestlé en Ukraine. Le groupe a fourni de l'aide et a continué à verser les salaires à ses employés même pendant des longues périodes d'arrêt d'une partie de sa production. Il faut aussi souligner qu'en dépit de problèmes, une bonne part des collaborateurs travaillant dans les sites de production en Suisse – selon un sondage réalisé ces derniers mois – est fière de travailler pour la multinationale dont le siège se trouve à Vevey.

Le CICEN possède-t-il un pouvoir décisionnel ?

Non, mais, en tant qu'important lieu d'échanges, il permet parfois de faire bouger les lignes. Lors des changements d'horaires introduits à Nespresso en Suisse en 2018, nous avons pu par exemple, grâce à la pression du Comité, obtenir un rendez-vous avec la direction qu'elle nous refusait au préalable. Nous avons eu la possibilité d'exposer nos demandes, même si nous ne sommes pas parvenus à faire barrage au processus.

Votre nouvelle fonction ne risque-t-elle pas de vous surcharger ?

Ma charge de travail va bien sûr aug-



Après s'être battue comme membre de la commission du personnel contre la délocalisation partielle de l'entreprise Thermo Fisher Scientific d'Ecublens, Nicole Vassalli a accepté la proposition d'embauche d'Unia Vaud. Depuis, cette syndicaliste infatigable est de tous les combats, que ce soit la grève des femmes, ici à la vallée de Joux le 14 juin dernier, ou auprès des travailleuses et des travailleurs de Nestlé et d'autres entreprises du pays.

menter. Mais elle se révèle positive, favorisant relais et contacts. Elle sera aussi source d'enrichissement en termes d'expérience, pour mener à bien des négociations, bénéficier d'une vision plus globale. C'est intéressant de découvrir les mécanismes mis en place en Europe, les luttes syndicales des autres pays, apprendre de leurs réussites ou de leurs échecs. On voit par exemple les outils utilisés pour faire valoir des revendications d'augmentation de salaire, comme le recours à la grève. Cela est moins fréquent chez nous, mais celle-ci a pourtant porté ses fruits dans plusieurs

pays pour l'obtention de bonnes augmentations.

Depuis votre arrivée il y a cinq ans à Unia, vous avez parcouru beaucoup de chemin...

Je suis entrée en contact avec le syndicat alors que je travaillais chez Thermo Fisher Scientific à Ecublens et que j'étais membre de la commission du personnel. A l'annonce de la délocalisation partielle de l'entreprise en République tchèque, nous avons sollicité l'aide d'Unia. Lors d'une première assemblée des travailleurs, 110 personnes se sont syndiquées. Au terme

d'une grève d'une dizaine de jours, nous sommes parvenus à obtenir une réduction des licenciements et un plan social nettement supérieur à la mouture originale. A la fin de ce conflit, je n'avais plus envie de travailler pour produire du profit. Et j'ai décidé de réorienter ma vie. Si j'avais déjà une fibre solidaire et sociale, je m'en suis découverte une aussi syndicale et j'ai accepté l'offre d'embauche d'Unia, bien que je ne me sentais pas à la hauteur. Je suis moi-même étonnée du chemin parcouru dans le domaine... ■

Du Covid-19 aux retraites, la colère monte

Dans un court ouvrage, le syndicaliste Laurent Berger tire un parallèle entre les promesses non tenues à l'égard du personnel le plus exposé au Covid-19 et la lutte contre la réforme des retraites

Textes Jean-Claude Rennwald

Secrétaire général sortant du syndicat CFDT et président de la Confédération européenne des syndicats (CES) durant quatre ans, Laurent Berger a été l'une des principales figures de la mobilisation, en France, contre le relèvement de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans. Dans un petit ouvrage qu'il vient de publier aux éditions du Seuil, *Du mépris à la colère*, il souligne que les promesses non tenues à l'égard des travailleuses et des travailleurs les plus exposés au Covid-19 expliquent en partie l'intensité de la lutte contre la réforme des retraites.

Sous-titré «Essai sur la France au travail», ce petit livre aborde de multiples questions relatives à la situation des travailleuses et des travailleurs en France: quel sens pour le travail? Quelle organisation? Quelles conditions au quotidien? A l'heure de la précarisation, de la pénibilité, du burn-out, de l'intensification, des salaires faibles ou du chômage pour les jeunes et les seniors, Laurent Berger est d'avis que ce n'est qu'en répondant à ces questions essen-

tielles que l'on pourra donner au travail «sa force d'émancipation et d'épanouissement».

LE COVID-19, LANCEUR D'ALERTE

La bataille des retraites constitue toutefois l'essentiel du propos de l'ancien numéro 1 de la CFDT, bataille anticipée par la crise du Covid-19, qu'il assimile à un «lanceur d'alerte». A l'époque, beaucoup de promesses avaient été faites aux travailleurs considérés comme essentiels, salariés des soins, des magasins, de La Poste, des entreprises de nettoyage, de la récupération des déchets, autrement dit tous ceux qui étaient les plus exposés au virus. Après le Covid-19, 58% des Français déclaraient que leur rapport au travail avait changé. Mais lorsque le travail a repris comme si de rien n'était – sans que soient tenues les ardent promises de reconnaissance – le sentiment de mépris s'est aggravé chez nombre de travailleurs, invisibles pour certains, mais essentiels pour tous. Laurent Berger en tire la leçon suivante: «Je ne comprends pas autrement les cortèges dans les villes

petites et moyennes qui ont émaillé le mouvement contre la réforme des retraites.»

DRÔLE DE REMERCIEMENT!

Dans ces conditions, l'ancien dirigeant syndical s'empare: «Comment s'étonner de la colère qui s'est emparée de ces salariés quand, quelque temps plus tard, on leur a déclaré, comme en guise de remerciement, qu'ils devaient tout simplement travailler deux ans de plus?» En d'autres termes, le Covid-19 les avait fait passer d'un sentiment d'invisibilité à une espérance légitime, notamment d'une revalorisation salariale ou d'une amélioration des conditions de travail, qui s'est achevée par l'injonction de travailler plus longtemps.

LE RÔLE DES SYNDICATS: ÉCOUTER

De façon plus générale, Laurent Berger estime que le travail est la clé de la réussite économique, écologique et démocratique. Mais pour réussir ce pari, il importe avant tout d'appliquer cette règle: «Écouter, avant d'analyser et d'élaborer des solutions, c'est précisément le rôle des syndicats.» Poussant le raisonne-

ment plus loin, il est d'avis que, dans le domaine du travail, six points sont essentiels: la négociation de l'organisation du travail, le dialogue professionnel, une évolution du management, la conditionnalité des aides aux entre-

prises, davantage de moyens octroyés à la prévention et des rendez-vous réguliers pour suivre les travailleurs dans leurs évolutions et leurs attentes. Quel beau programme que voilà, et pas seulement pour la France! ■

PRENDRE LE POUVOIR SUR NOS RETRAITES

En France, les retraites sont au cœur de la conflictualité sociale depuis des décennies. C'est ce que démontre Bernard Friot, sociologue et militant de gauche, dans un essai fort stimulant, *Prenons le pouvoir sur nos retraites* paru aux Editions La Dispute. L'auteur s'attaque à deux questions que tout le monde se pose: qu'est-ce qui explique l'obstination des classes dominantes à mener depuis des décennies des contre-réformes sur les retraites malgré leur si forte impopularité? Et pourquoi les mobilisations contre ces réformes ont presque toutes échoué?

Bernard Friot met ensuite en discussion une série de propositions politiques pour prendre le pouvoir sur nos retraites et en faire un levier pour libérer le travail. Parmi celles-ci, la retraite à 50 ans: «Car c'est le moment, dit-il, où l'on devient senior dans le management contemporain. C'est le moment où l'on est marginalisé: on nous prive de formation, on nous fait partir en premier en cas de plan de sauvegarde de l'emploi, on nous incite à devenir prestataires pseudo-indépendants.» Mais comment financer une telle alternative? Bernard Priot explique qu'à 50 ans, on deviendrait «titulaire de son salaire». Par conséquent, on n'aurait plus besoin de quémander son salaire à son employeur. Ce salaire serait porté au salaire moyen, 2500 euros net, s'il y était jusqu'alors inférieur, et ramené à 5000 euros s'il y était supérieur, ce qui est largement suffisant pour vivre. L'auteur ajoute une précision importante: «Retraité, ça ne veut pas dire inactif, ça veut dire libéré de la subordination au travail. Les retraités pourraient organiser la liberté du travail avec les salariés encore soumis au salaire capitaliste.» ■

LA CHAUX-DE-FONDS / LE LOCLE

APRÈS LA TEMPÊTE...

Le 24 juillet, en plein milieu des vacances horlogères, une tempête destructrice s'abattait sur la ville de La Chaux-de-Fonds et sur la région. Des vents violents, avec des pointes à 217 km/heure, ont arraché toits et façades, brisé des vitrines, renversé des arbres et des véhicules. Une grue s'est effondrée causant la mort d'une personne. Quelque 45 blessés ont été dénombrés. Environ 5000 immeubles, entreprises ou bâtiments, ont été touchés sur un total de 7500. Au Locle aussi, les rafales ont fait des dégâts

importants, notamment sur des structures industrielles. A l'heure de la reprise du travail horloger cette semaine, des sociétés pourraient être contraintes de limiter leurs activités et de recourir au chômage partiel. Unia Neuchâtel a informé ses membres par mail à ce sujet (voir note ci-dessous) et se tient prêt à répondre à toute question liée à cette situation. ■ **SH**

NOTE AUX MEMBRES UNIA DE LA RÉGION NEUCHÂTEL

Chère et cher membre,

Nous espérons que ce mail vous trouve en toute sécurité après les événements liés aux intempéries du lundi 24 juillet.

A la suite de ces événements, le Conseil d'Etat neuchâtelois a annoncé la possibilité pour les entreprises qui en ont besoin de recourir à des indemnités intempéries dans le cas de chômage partiel (RHT). Dès lors, il appartient à l'employeur de faire valoir le droit à l'indemnité en cas d'intempéries. Pour ce faire, il doit envoyer l'avis d'interruption de travail (au plus tard le 5e jour du mois suivant) à l'autorité cantonale (ACT) compétente. La caisse de chômage choisie doit être indiquée dans l'avis d'interruption de travail. Nous conseillons la caisse de chômage Unia.

L'indemnité en cas d'intempéries est versée à la fin du délai d'attente et correspond à 80% du gain à prendre en considération pour les heures de travail perdues imputables aux mauvaises conditions météorologiques. Pour chaque période de décompte, la caisse déduit de la perte de travail à prendre en considération:

- 2 jours d'attente de la 1^{re} à la 6^e période de décompte;
- 3 jours d'attente dès la 7^e période de décompte.

Le délai d'attente est à la charge de l'employeur et ne peut être répercuté sur les travailleurs.

Le droit à l'indemnité doit être exercé auprès de la caisse de chômage choisie dans les 3 mois qui suivent l'expiration de la période de décompte concernée, même si l'autorité cantonale n'a pas encore rendu sa décision concernant l'approbation de l'indemnité en cas d'intempéries. Une procédure d'opposition ou de recours n'interrompt pas ce délai. Le droit s'éteint s'il n'a pas été exercé dans ce délai de 3 mois.

1. Pour que la perte de travail soit prise en considération, il faut que:

- elle soit exclusivement imputable aux conditions météorologiques,
- la poursuite des travaux soit techniquement impossible en dépit de mesures de protection suffisantes, engendre des coûts disproportionnés ou ne puisse être exigée des travailleurs,
- elle soit annoncée par l'employeur conformément aux règles prescrites.

2. Seuls des demi-jours ou des jours entiers sont pris en considération.

3. Pour chaque période de décompte, un délai d'attente de trois jours au maximum, fixé par le Conseil fédéral, est déduit de la durée de la perte de travail.

L'employeur est tenu de:

- verser aux travailleurs concernés 80% de la perte de gain le jour de paie habituel;
- prendre l'INTEMP (indemnité en cas d'intempérie) à sa charge durant le délai d'attente;
- continuer à payer intégralement les cotisations aux assurances sociales prévues par les dispositions légales et contractuelles correspondantes à la durée normale de travail. Sauf convention contraire, il est autorisé à déduire du salaire des travailleurs l'intégralité de la part des cotisations qui est à leur charge.

Il doit en outre collaborer gratuitement à la mise en œuvre de la loi et fournir à la caisse de chômage tous les renseignements dont elle a besoin pour déterminer le droit à l'indemnité et en calculer le montant.

L'employeur répond envers la Confédération des dommages qu'il a causés intentionnellement ou par négligence. ■

Nous restons à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires.

Votre syndicat Unia

COURRIER

CELA SUFFIT. IL FAUT QUE LE VOCABULAIRE CHANGE

Depuis le début de l'été, on voit réapparaître dans la presse la mention de groupes de personnes qui font faire de gros titres et surtout de gros clichés: Roms roumains, bulgares et maintenant ukrainiens, Gitans, Gens du voyage, Yéniches.

En parler n'est pas un problème en soi. Il faut bien parler pour mieux se comprendre. Mais le problème c'est le vocabulaire, le ton employé, les clichés sempiternellement ressortis. Le rôle pédagogique, explicatif, vecteur de dialogue que devrait tenir la presse, est complètement inexistant. Les Roms (en général) c'est la rubrique des chiens écrasés, en grand.

Eh bien, il faut que cela cesse. Parlons-en intelligemment, sereinement, de façon humaine et constructive. Et surtout évitons les généralités pleines de défiance: «on ne peut pas leur faire confiance», «on ne peut pas parler avec eux».

Pour les Yéniches – reconnus comme minorité nationale – un léger effort semble se faire, après tant et tant de souffrances.

Quant aux autres groupes, européens, certains sédentaires, d'autres semi-nomades ou nomades, avec des problématiques un peu différentes, bien que cousins dans l'Histoire, ils sont classés en gros dans la catégorie des malvenus, et ceux qui s'en approchent pour leur offrir argent ou travail, de naïfs ou de crédules.

Je cite à tout hasard, sans citer les journaux qui se reconnaîtront eux-mêmes:

- Il faudra faire plier les Gitans, pour lancer des fouilles archéologiques (promises depuis bientôt 15 ans et chaque fois prétexte à chasser les gens).
- Un Ukrainien (un vrai!) se proclamant connaisseur de la situation affirme que les réfugiés Roms ukrainiens sont des profiteurs. On n'entendra jamais l'avis des Roms.

- On évoque une seule toilette qui avait été mis à disposition sur une aire de stationnement légale. Une seule toilette pour femmes, hommes et enfants, de nombreuses familles. Et ça n'a pas marché! C'est bien connu, les Roms sont sales...

- Il est toujours mentionné une mendicité «intrusive ou agressive» qui porterait atteinte à la liberté de choix des personnes. Or, la grande majorité des mendiants sont tranquilles et respectueux.

- Une journaliste en appelle à Roger Federer pour venir délivrer Lausanne de ses mendiants qui choquent les touristes sur la belle carte postale helvétique. Ils ont faim? Le paysage d'abord!

- «On leur fera payer le nettoyage de leurs déjections.» Mais les gens savent-ils qu'ils paient déjà une location (2000 francs par jour).

- Pierres, défonçage de l'asphalte pour se barricader contre de nouvelles arrivées de hordes de Huns? Ne sont-ils pas juste à la recherche d'aire de stationnement? On sait très bien qu'il n'en existe pas assez. Et le dialogue, alors?

- «Ce ne sont pas des Suisses, mais des gens emmenés ici pour mendier, placés le matin et repris le soir par toute une organisation.» Cliché indécrottable.

La Suisse, qui a rejeté les Roms depuis le 15^e siècle (c'est pour cela qu'il n'y a pas de communauté rom en Suisse) pourrait enfin, à l'instar d'autres pays, revoir son passé. Et à une époque où les minorités réclament leur dignité, regarder enfin dans les yeux la plus grande minorité d'Europe, plutôt que de se barricader et dénigrer.

Parlons enfin d'égal à égal pour trouver des solutions au vivre-ensemble. ■
Véra Tchérémissinoff, Lausanne

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch.

En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique.

Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

GROUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités

Les réunions du comité des retraités, ouvertes à tous les membres, ont lieu tous les **2^e mardis du mois**, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

HORAIRES D'ÉTÉ DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel

Du lundi 17 juillet au vendredi 11 août

Durant cette période, nos horaires d'ouverture sont les suivants:

Lundi, mercredi et vendredi: fermé.

Mardi: de 10h à 12h et de 14h à 18h, permanence administrative.

Jeudi: de 10h à 12h et de 14h à 18h, permanence administrative (matin et après-midi) et syndicale (après-midi).

La Chaux-de-Fonds

Du lundi 17 juillet au vendredi 11 août

Durant cette période, nos horaires d'ouverture sont les suivants:

Lundi: de 10h à 12h et de 14h à 18h permanence administrative (matin et après-midi) et syndicale (après-midi).

Mardi, jeudi et vendredi: fermé

Mercredi: de 10h à 12h et de 14h à 18h,

permanence administrative.

Nous répondons à vos appels du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 18h au 0848 203 090. Les secrétariats de Fleurier et Le Locle sont fermés durant l'été.

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont

Téléphone: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30; vendredi de 9h à 11h30 au 0848 421 600.

Delémont, rue de la Jeunesse 2, 2^e étage: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Porrentruy, rue des Baïches 18: lundi de 13h30 à 17h30.

Tavannes, rue du Quai 20: jeudi de 13h30 à 17h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20: mardi de 13h30 à 17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h. Le bureau de la caisse de chômage a déménagé. Il se trouve à la place de la Gare 11.

Moutier: mercredi après-midi, de 14h à 17h.

Porrentruy: lundi après-midi de 14h à 17h; jeudi matin, de 9h à 11h30.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h à 17h.

Tavannes: lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

GROUPE DES RETRAITÉS

Sortie annuelle

La sortie aura lieu **mercredi 13 septembre, avec la visite de la Brasserie Feldschlösschen.**

Programme: **8h45:** départ de Delémont, parking du Gros-Pré, en direction de Bâle – Rheinfelden.

10h: visite de la Brasserie Feldschlösschen, l'une des plus belles du monde. Vous découvrirez les secrets du brassage de la bière dans le plus populaire des châteaux de Suisse. Sous la conduite d'un guide, vous aurez pendant env. 1h30 un aperçu de l'univers Feldschlösschen suivi d'une dégustation de bières. **12h15:** reprise du car pour se rendre au restaurant Dornhof au-dessus de Magden.

Au menu: salade de saison, escalope de porc à la crème, nouilles au beurre, garniture de légumes. Après le repas, retour à Delémont (heure à définir). Sont compris dans le prix: le voyage en car tout confort, la visite guidée de la brasserie Feldschlösschen, le repas de midi avec les boissons. **Prix variable selon le nombre de personnes inscrites.** Membres: entre 80 fr. et 60 fr. Non membres: entre 100 fr. et 80 fr. **Inscriptions jusqu'au 31 août** auprès de Denis Berger au numéro: 032 422 79 42, ou auprès de Romain Cuttat au numéro: 032 421 10 56.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.

Permanences du soir

Sierre: lundi de 17h à 19h.

Monthey: mardi de 17h à 19h.

Sion: jeudi de 17h à 19h.

Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverture des guichets:

Martigny, Monthey, Sierre, Sion

Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h, mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

VAUD

HORAIRES D'ÉTÉ DES SECRÉTARIATS

Fermeture des secrétariats

Payerne: fermé en juillet et août.

Nyon: du 31.07 au 11.08.

Les autres secrétariats sont ouverts.

Horaires téléphone (0848 606 606) et permanences administratives

Du 17.07 au 11.08: nous répondons au téléphone tous les matins de 8h30 à 12h. Nous ne répondons pas les après-midis.

Du 17.07 au 11.08: les permanences administratives seront ouvertes uniquement les après-midis (de 13h30 à 18h).

Permanences du samedi

Yverdon, Vevey et Nyon: pas de permanences en juillet et août.

Lausanne: pas de permanences du 22.07 au 19.08.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier

En lieu et place de l'envoi d'e-mails, les demandeurs d'emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d'accueil **sans-emploi.ch**.

L'objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d'éviter de l'attente au téléphone et fluidifie le traitement.

Le formulaire permet en outre de télécharger les documents manquants directement sur cette page. Nous restons évidemment accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

RIVIERA – EST VAUDOIS

GROUPE DES RETRAITÉS

Sortie annuelle

Sortie brisolée en Valais, **jeudi 12 octobre.**

Programme: 8h: départ en car de Vevey Panorama. **8h20:** arrêt à Clarens, dépôt VMCV. **8h45:** arrêt à Villeneuve, parking de la Tronchenaz. **9h:** arrêt à Aigle, place des Glariers. Pause-café croissants en cour de route. **10h:** visite du Musée de la fausse-monnaie et de la Maison du marbre (en deux

groupes). **12h30:** repas brisolée au Forum des vignes-caves à Fully.

Prix de la course:

Non membres: 85 francs.

Membres retraités: 55 francs.

Ce montant comprend le car, le café-croissants, la visite guidée du musée et le repas avec un forfait boissons compris.

Au plaisir de vous voir en pleine forme à cette sortie. *Votre comité*

Inscription à retourner au secrétariat d'Unia à Vevey d'ici au 15 août.

Nom, prénom: _____

Téléphone: _____

Je participe à la sortie annuelle.

Je serai accompagné: Oui Non

Lieu de départ du car: _____

Assemblée générale

L'assemblée générale statutaire du groupe des retraités d'Unia, Riviera Est-Vaudois aura lieu **jeudi 7 décembre à 10h** à la salle de paroisse catholique Notre-Dame à Vevey. Elle sera suivie d'un repas dans un restaurant de Vevey.

Ordre du jour: 1. Accueil et signature liste de présences. **2.** Commentaires sortie du 12 octobre. **3.** Présentation du bilan du groupe par le président. **4.** Présentation des enjeux syndicaux par un représentant du comité régional. **5.** Election statutaire du nouveau comité. Le comité actuel est démissionnaire et espère convaincre quelques membres du groupe d'adhérer au nouveau comité pour poursuivre les activités ludiques et syndicales comme par le passé, pour le bien de l'ensemble des membres. **6.** Divers.

Inscription à retourner au secrétariat d'Unia à Vevey d'ici au 15 août.

Nom, prénom: _____

Téléphone: _____

Je participe à l'assemblée: Oui Non

Je participe au repas qui suivra: Oui Non

**WWW.
EVENEMENT.CH**

DE L'URGENCE DE PASSER DES AIRS AUX RAILS

L'avion reste meilleur marché que le train. Pour le climat, Greenpeace demande l'intervention des Etats afin de rendre le secteur ferroviaire européen plus attractif

Aline Andrey

Malgré l'urgence climatique, malgré les incendies et les intempéries qui se multiplient, les émissions de gaz à effet de serre dues au trafic aérien continuent d'augmenter. Et ce de 29% entre 2009 et 2019, selon les chiffres de Greenpeace qui vient de publier une enquête sur les différences de prix entre les billets de train et ceux d'avion dans 27 pays européens, Suisse comprise. Après une pandémie qui avait eu pour conséquence une diminution drastique des vols, l'affluence estivale dans les aéroports montre que la tendance est repartie à la hausse. Pour contre-carrer ce mouvement, l'ONG préconise de promouvoir le rail, d'introduire des «billets de train climatiques», des tickets simples et abordables, valables pour tous les transports publics d'un pays ou d'une région définie, y compris transfrontaliers. Ceux-ci pourraient être financés notamment par la suppression progressive des subventions nuisibles à l'environnement et un système fiscal équitable basé sur les émissions de CO₂. «Les subventions accordées aux compagnies aériennes et aux aéroports doivent cesser, en commençant par l'élimination progressive des exonérations fiscales sur le kérosène», souligne Greenpeace dans un rapport qui rappelle aussi que les billets d'avion transfrontaliers dans l'Union européenne sont exemptés de TVA.

Or, une TVA de 11% sur ces vols générerait des bénéfices annuels d'au moins 10 milliards d'euros. Par ailleurs, une taxe de 0,50 euros par litre sur le kérosène dans l'UE rapporterait plus de 46 milliards d'euros. Autant d'argent qui permettrait de subventionner le transport ferroviaire.

LE DOUBLE DU PRIX EN MOYENNE

L'étude précise que seuls 23 trajets, sur les 112 étudiés, sont moins coûteux par la voie des rails. En moyenne, un billet de train reste deux fois plus cher que celui d'avion. Mais le voyage entre Barcelone et Londres atteint des records en multipliant par 30 le prix du trajet. Les pays où les différences sont les plus grandes sont la Grande-Bretagne (4,04 fois plus cher en moyenne), l'Espagne (3,86 fois plus cher) et la Belgique (2,6 fois plus cher). Si la Suisse compte le moins de compagnies aériennes low-cost, le train reste en moyenne 70% plus cher que l'avion. «Grâce aux exonérations fiscales et aux subventions payées avec l'argent des contribuables, les compagnies aériennes vendent des billets "bon marché" à un coût élevé pour la planète et ses habitants, qu'il s'agisse des employés, des riverains des aéroports, des clients, des personnes touchées par des événements météorologiques extrêmes ou de la biodiversité en général», dénonce Greenpeace. En revanche, le train génère moins d'émissions de CO₂, de pollution atmosphérique et



«Bravo, la planète vous dit merci!» «Vous avez un train d'avance!» «Prenons l'air, pas l'avion!» L'automne dernier, les militants de Greenpeace France ont mené la campagne visant à favoriser les voyages en train plutôt qu'en avion d'une manière toute particulière. Dans une ambiance festive, ils ont applaudi et félicité les passagers des trains grandes lignes à leur arrivée à la Gare de Lyon à Paris. Un exercice réitéré dans plusieurs villes du pays en juin dernier.

de nuisances sonores, mais il est soumis à des taxes sur l'énergie, à la TVA et à des péages ferroviaires élevés dans la plupart des pays.» L'ONG s'insurge également contre le dumping salarial pratiqué par les compagnies low-cost: «L'iniquité des règles du jeu en matière de voyage mine le rail européen, exploite les travailleurs et pollue la pla-

nette, le tout au profit des compagnies aériennes.» Et de tancer les institutions européennes et les gouvernements nationaux qui continuent de «faire des cadeaux aux compagnies aériennes et aux aéroports, tout en fermant des gares et des lignes ferroviaires». En Suisse, la Communauté d'intérêts pour les transports publics (CITRAP)

dénonçait, en juin, «la plus grande détérioration de l'horaire de tous les temps» dont «une dégradation considérable de la desserte internationale», si la révision de l'OFT pour le trafic ferroviaire à longue distance pour l'année 2035 est mise en œuvre. ■

Ukraine: protéger les droits des travailleurs

Un rassemblement de syndicats, suivi d'une réunion tripartite avec le Gouvernement ukrainien, l'OIT et l'ONU, a révélé l'ampleur des violations des droits des travailleurs et permis d'exposer les revendications d'après-guerre

Sonya Mermoud

Quel genre de pays veut devenir l'Ukraine après la guerre? Comment et qui va financer la reconstruction? Comment imposer des critères sociaux aux investisseurs? De quelle manière les syndicats seront-ils associés aux discussions? Voilà, indique IndustriAll Global Union dans un récent communiqué, les questions qui ont été posées lors de deux journées de discussions consacrées à la thématique. Le 13 juillet dernier, des syndicats ukrainiens affiliés à IndustriAll Global Union et IndustriAll Europe, des représentants de l'Organisation internationale du travail (OIT), des Nations Unies, du gouvernement et des employeurs ukrainiens ont échangé sur l'ampleur des violations des droits des travailleurs et des travailleuses. Et

exposé les revendications syndicales pour la reconstruction d'après-guerre. La veille de cette réunion tripartite, les organisations syndicales s'étaient déjà entretenues avec leurs centrales nationales, la Fédération des syndicats ukrainiens et la Confédération des syndicats indépendants.

SITUATION SANITAIRE ET SÉCURITAIRE PRÉCAIRE

«Le peuple, les travailleurs et les syndicats d'Ukraine ont notre indéfectible soutien», a tenu à souligner, à l'ouverture de la rencontre, Kemal Özkan, secrétaire général d'IndustriAll, tout en insistant sur la nécessité, même en temps de guerre, de faire entendre la voix des salariés sur la scène internationale. Les participants ont ainsi pris connaissance «d'interventions émouvantes» d'organisations de travailleurs.

«Des représentants syndicaux de secteurs tels que la mine, l'électronique et l'ingénierie, l'aéronautique, le pétrole, le gaz et la chimie ont décrit la réalité que vivent les travailleurs dans une Ukraine ravagée par la guerre, subissant quotidiennement les bombardements d'usines, le manque de personnel spécialisé et les arrêts de production.» La situation sanitaire et sécuritaire précaire dans les mines, avec du personnel œuvrant sans équipement de protection individuelle adéquat, a aussi été abordée. «A titre d'exemple, il arrive que les niveaux de poussière soient trois fois supérieurs aux maxima autorisés. Beaucoup de mines étant lourdement endettées, les cotisations sociales ne sont pas versées, rendant impossible tout départ à la retraite anticipée pour des mineurs qui travaillent dans des conditions péril-

leuses.» S'il est difficile d'obtenir des informations des régions occupées de Donetsk et Lougansk, des cas de personnes contraintes de prendre la nationalité russe, d'incorporer l'armée, de travail forcé de femmes et d'enfants à la mine ont été rapportés. Les deux représentants des Nations Unies, indique encore IndustriAll, ont noté l'importance de récolter des témoignages sur les violations des droits, au risque que l'oubli ne s'installe. «Nous parlons à des victimes et à des témoins, par téléphone ou en direct, pour faire la lumière sur ce qu'il se passe.»

ANTICIPER L'APRÈS-GUERRE

Casper Edmonds, chef d'équipe du secteur manufacturier, énergie et mines du Bureau international du travail a lui aussi abondé dans ce sens, plaidant pour la tenue d'un registre des faits se

déroulant dans les zones temporairement contrôlées par la Fédération de Russie. Avec l'idée que des comptes puissent être réclamés aux auteurs de crimes, viols, non-respect de la sécurité sur les lieux de travail, de la liberté syndicale, etc. Les participants ont par ailleurs dénoncé les changements intervenus en mars 2022 dans la législation du travail, sapant les droits des employés. «Ces textes s'inscrivent dans la ligne de la prétendue réforme pour la libéralisation du marché du travail et de la déréglementation des relations du travail en Ukraine. Hélas, plutôt que d'améliorer le code du travail en vigueur, les décideurs ukrainiens suppriment la quasi-totalité des droits obtenus par les travailleurs.» Sur la question de la reconstruction, les participants ont précisé qu'elle ne consistait pas seulement à rebâtir des routes et des logements. «Elle doit aussi prendre en considération les pensions, le recyclage, l'apport d'une transition juste pour les travailleurs...» Dans ce contexte, les intervenants ont souligné la nécessité pour les syndicats de faire valoir leurs revendications afin qu'ils puissent jouer un rôle dans la réédification du pays. «Il faut que les travailleurs soient au centre de la reconstruction du pays. Nous devons donner aux gens une raison de rentrer en Ukraine. Les salaires et la protection doivent être garantis», a conclu Kemal Özkan. ■



Echanges entre syndicalistes et participants à la rencontre. De gauche à droite, lors du débat: Valeriy Matov, président du Syndicat des travailleurs de l'énergie et l'industrie nucléaires, Mykhailo Volynets, président du Syndicat indépendant des mineurs NPGU et de la Confédération des syndicats indépendants d'Ukraine KVP, Kemal Özkan, secrétaire général d'IndustriAll, Alexander Bercht, du Syndicat allemand des mines de la chimie et de l'énergie IGBCE, et Felix Hett, représentant de la Fondation Friedrich Ebert en Ukraine.

AU CHEVET DES OISEAUX EN DÉTRESSE

Véritable mère poule, Dominique Egglar prend sous son aile tous les volatiles indigènes blessés ou tombés du nid qu'on lui apporte. A l'enseigne de Cormoiseaux, son association basée dans le Jura bernois, elle les soigne et les remplume pour pouvoir ensuite les relâcher

Textes Alain Portner
Photos Thierry Porchet

Situé à mi-chemin entre Bienne et La Chaux-de-Fonds, Cormoret – le plus petit village du vallon de Saint-Imier – compte une drôle d'oiselle parmi ses quelque 500 administrés: Dominique Egglar, une femme vivant de sa plume qui investit tout son temps et une partie de son argent pour permettre à des volatiles en détresse – oiseaux blessés et oisillons tombés du nid – de (re)prendre leur envol.

Cette sexagénaire habite dans une jolie maison blanche aux volets bleus. Pour y accéder, il faut traverser son jardin, une véritable jungle au caractère sauvage. Un peu, beaucoup à son image. «Ce lieu abrite plein de bestioles: des orvets, des crapauds, des hérissons... J'ai également des fouines et des renards de passage. Et il y a même une hermine qui s'est installée ici durant l'hiver», se réjouit la maîtresse de ce petit Eden.

Deux volières émergent de cette végétation belle et luxuriante. A l'intérieur de la première, des corneilles en convalescence. Dans la seconde, de jeunes passereaux qui piaffent d'impatience à l'idée d'effectuer leur baptême de l'air. «Je leur rendrai la liberté dès qu'ils arriveront à se nourrir seuls.» Il y a aussi trois pensionnaires à demeure: un canard et deux pigeons, qui sont trop vieux et trop cassés pour espérer voler de nouveau de leurs propres ailes.

L'HEURE DE LA BECQUÉE

Cette maman de deux grands enfants, qui ont quitté le nid, nous invite à entrer dans son humble demeure. Sous les toits, deux pièces réservées à des patients en voie de rétablissement. Une pie y séjourne actuellement. «Elle est farouche et doit le rester, car mon but c'est de la relâcher comme tous les autres oiseaux indigènes que je soigne et remets sur patte.» Pas question qu'ils restent, même si certains – comme cette mésange qui a squatté quelque temps l'une de ses plantes vertes – peinent à quitter cet endroit douillet qui offre gîte et couvert.

Des oisillons se mettent à piailler dès qu'on pénètre dans le bureau, là où Dominique Egglar travaille entre deux becuées. «C'est la nurserie», précise cette dernière, en pointant du doigt une table sur laquelle trônent quelques pots et corbeilles. Elle soulève le linge qui recouvre le récipient le plus proche. De minuscules têtes apparaissent. Avec les yeux fermés, mais des becs grands ouverts. Encore des mésanges, des bleues et des charbonnières. A côté, gazouillent trois autres orphelins: un moineau et deux merles. Un jeune faucon crécerelle les rejoindra bientôt. Tout ce petit monde a grand-faim. Avec des brucelles, leur nourrice saisit délicatement des vers de farine qu'elle trempe dans l'eau avant de les leur faire avaler. La nichée finit par se calmer. A l'exception d'un volatile miniature qui continue à pépier. «Il me prend pour sa mère.» Notre hôte rigole, tout en couvant du regard ce caneton qui barbote dans une piscine en forme de tortue. «C'est le responsable des gardes-faune qui me l'a confié.» Son travail est reconnu officiellement.

DE PÈRE EN FILLE

Cette journaliste et communicante a même fondé une association baptisée Cormoiseaux pour financer et pérenniser son action. Parce qu'elle perd encore pas mal de plumes avec son centre de soins pour oiseaux. L'an passé, par exemple, elle a mis la bagatelle de trois à quatre mille francs de sa poche. «J'espère que les cotisations et les dons couvriront tous les frais à terme.» En attendant, elle a cultivé et vendu ce printemps des plantons au profit de son organisation.

Nous quittons le bureau-nurserie pour aller boire un sirop à la salle à manger. Le palmipède de poche suit Dominique Egglar comme son ombre. «Dès que je m'éloigne, il chouine. Enfin, plutôt elle, puisque je l'ai appelée Daisy.» Elle doit même prendre cette minicane avec elle lorsqu'elle fait des courses ou va au resto. «Avec tous ces oiseaux, surtout avec les tout-petits, impossible de prendre des vacances, ni même de m'éloigner de la maison plus de deux

heures d'affilée.» S'occuper d'une nichée est un boulot à plein temps, qui l'a contrainte à zapper une fois de plus la grève des femmes ce 14 juin dernier... Mais d'où lui vient cet amour inconditionnel pour la gent ailée? De son papa sans doute, un ornithologue averti qui a non seulement posé des milliers de nichoirs à hirondelles et à martinets, mais qui volait également au secours des passereaux, corvidés et autres rapaces en perdition. «Il m'a sensibilisée à cette cause, c'est vrai.» Et comme dans toute passion, il y a aussi de l'irrationnel dans l'air: «S'il y a moyen de sauver un oiseau, je ne peux pas m'empêcher de le faire, c'est plus fort que moi!»

L'AMOUR DU VIVANT

L'an passé, la cheville ouvrière de Cormoiseaux a accueilli 110 pensionnaires dans son dispensaire de Cormoret. Près de 80 ont été remis en liberté avec succès. Les autres ont dû être euthanasiés. «Même si c'est pour abrégier leurs souffrances, ça reste un crève-cœur», note-t-elle. Taux de réussite: 71%! Une énorme source de satisfaction pour cette bénévole. «Lâcher des oiseaux en pleine forme après avoir reçu des poussins malingres ou des individus blessés, c'est super gratifiant! A chaque fois, je suis comme une gamine, je suis tellement contente que j'ai envie de sauter de joie.»

Au moment de prendre congé, un moineau adulte, qui avait atterri chez elle à la suite d'une violente collision avec une fenêtre, quitte les lieux à tire-d'aile. Sans demander son reste. Le visage de Dominique Egglar s'illumine. «C'est ça mon bonheur, mon moteur, ma motivation.» C'est ça aussi sa contribution à la protection de la nature, à la sauvegarde de la biodiversité. «Comme mon père, j'aime tout ce qui vit», conclut-elle avec un immense sourire. ■

Infos et contact sur: Association Cormoiseaux, station de soins à Cormoret, cormoiseaux@gmail.com, 079 174 97 07.



Dominique Egglar: «Lâcher des oiseaux en pleine forme après avoir reçu des poussins malingres ou des individus blessés, c'est super gratifiant!»



Donner la becquée est un travail astreignant qui ne laisse que peu de loisirs à Dominique Egglar.



PREMIERS SECOURS

Que faire si l'on trouve un oisillon? D'après la Station ornithologique suisse et l'association BirdLife Suisse, «on ne doit intervenir que lorsqu'on est sûr que l'oiseau est en danger ou abandonné». Pour cela, il faut l'observer à distance pendant une heure pour voir si ses parents se manifestent. Si ce n'est pas le cas, on cherche à localiser le nid pour y remettre l'oisillon. Sans prendre de risques inutiles évidemment. Enfin, au cas où toutes ces options venaient à échouer, on est en droit de le prendre en charge comme on le ferait avec un volatile blessé ou malade. C'est-à-dire qu'on l'installe dans un contenant si possible sombre (l'obscurité sert à le calmer) et tapissé de papier ménager. Et on contacte la station de soins la plus proche. On peut obtenir les adresses de celles-ci soit en téléphonant à la Station ornithologique suisse (041 462 97 00), soit en visitant le site birdlife.ch. ■



Dans la volière abritant les passereaux, il y a trois pensionnaires à demeure: deux pigeons et un canard, incapables de voler de leurs propres ailes.



Recueilli par les gardes-faune à Bienne, ce caneton prend la responsabilité de l'association Cormoiseaux pour sa maman.



En 2022, le centre de soins pour oiseaux sauvages de Cormoret a accueilli 110 pensionnaires. 80 d'entre eux ont pu (re)prendre leur envol.